



Société des auteurs
de radio, télévision et cinéma



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Commission d'examen sur la fiscalité

« La culture est un bien public gravement menacé par les coupes annoncées »

Montréal le 23 octobre 2014 – Six associations regroupant plus de 25 000 créateurs, artistes et artisans de la culture ont déposé ce matin un mémoire conjoint à la commission Godbout appelant les commissaires, et ultimement le gouvernement, à ne pas couper en culture, un bien public essentiel, qui risque de ne pas survivre à une autre vague de coupures.

Rédigé par les économistes Pierre Fortin et Pierre Emmanuel Paradis, le mémoire fait la démonstration qu'en raison des économies d'échelle qui la caractérise : « il est pratiquement impossible de rentabiliser la production cinématographique à caractère identitaire sans aide directe ou fiscale, fédérale ou provinciale. **L'aide gouvernementale est une condition sine qua non de la production de film pour le marché local.** »

De plus, chiffres à l'appui, ils ont fait la démonstration que le poids de la culture dans le PIB est en recul, que les entreprises de ce secteur sont fragiles et les emplois y sont précaires, bien davantage que dans les autres industries. Ils ont aussi fait état que d'autres menaces et coupures assombrissent le paysage dont les compressions à Radio-Canada et Télé-Québec, la concurrence mondiale par la voie notamment des Netflix et autres plateformes, etc.

Comme l'ont mentionné les dirigeants des six associations : « Il est d'autant plus inconcevable de sabrer dans les crédits d'impôt que ces mesures ont fait la preuve de leur efficacité. Elles ont permis à des entreprises de production de voir le jour et de croître, à des créateurs, artistes et artisans de vivre de leur art et à leurs œuvres de rayonner ici et à l'étranger. Nos succès culturels sont souvent spectaculaires ce qui ne veut pas dire que les industries et les personnes qui font vivre la culture ne doivent pas continuer d'être soutenues financièrement. C'est un choix de société que le Québec a toujours fait, nous lui demandons de poursuivre dans cette voie qui bénéficie à l'ensemble de la société. »

À propos des associations

L'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS) regroupe des artistes concepteurs, artisans et techniciens du Québec exerçant leur profession dans divers métiers de l'industrie de l'image et du son (cinéma, télévision, messages publicitaires, etc.). L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) regroupe les réalisateurs pigistes œuvrant principalement en français dans les domaines du cinéma et de la télévision. La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) est un syndicat professionnel qui représente les auteurs de langue française œuvrant dans le secteur

audiovisuel. L'Union des artistes (UDA) est un syndicat professionnel représentant les artistes œuvrant en français, partout au Canada. La Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ) représente les intérêts moraux, économiques et professionnels des auteurs de chansons francophones à travers le Canada et de tous les compositeurs de musique au Québec. La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a pour mission de représenter et défendre les intérêts moraux, sociaux et économiques des musiciens professionnels.

- 30 -

Le mémoire peut être consulté [ici](#).

Pour renseignements : Catherine Escojido, 514-927-8807, catherine@escojido.com